

Bilan simplifié de la section YVELINES pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	3038	3038
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	2186	81
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-1856	2105
					Total(1)	3368	5223
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	3368		3368	5223	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	3368	0	3368	5223	total(1+2+3+4+5)	3368	5223

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	11945	8484	Produits d'exploitation(1)	10090	10589
achats	1266	715	Cotisations	8900	9668
autres charges externes	0	0	Subventions	900	900
autres services extérieurs	4193	4113	Autres produits	290	21
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	0
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	6486	3656			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	11945	8484	total(1+2+3+4)	10090	10589
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-1856	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat des Yvelines

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le31 décembre 2023..... dont le total est de ..3368..... euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un solde débiteur de -1856 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre .2023.....

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou **Néant si aucune**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

--	--	--

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCIC

1- Le Syndicat a tenu le 13 juin 2023, le Congrès Départemental FO.

Le coût de ce congrès (ou assemblée) s'est élevé à un montant net de ----1290.77 euros-----

2- Deux CE se sont tenue cette année :

- Une le 11 avril 2023, le coût de celle-ci a été de 98.30 euros
- Une autre le 21 novembre 2023 pour un coût de 125.52 euros.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

-Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICAL

-Néant.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 4 salariés dont :
 - 1 employée, trésorière
 - 1 cadre, trésorière adjointe
 - 1 cadre, secrétaire adjointe
 - 1 cadre, secrétaire départemental

Bilan des ressources de la section YVELINES pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	8 899,64 €
Reversement de cotisations.....	5 478,29 €
Subventions reçues.....	900,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	290,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	4 611,35 €